



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et anciens combattants : bâtiments

Question écrite n° 121598

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le devenir de la caserne de Reuilly. Paris est confrontée à une forte pression foncière et à une demande croissante en termes de logements et d'équipements publics. Dans ce contexte, les emprises de l'État qui ont perdu leur activité traditionnelle constituent un réservoir important en termes d'aménagement et d'urbanisme. La caserne de Reuilly, située dans le 12^e arrondissement, est ainsi la dernière caserne en France en attente de reconversion ; et en dépit de nombreuses annonces ministérielles depuis 2007, aucun projet n'y a encore vu le jour. C'est un formidable gâchis sur lequel elle a maintes fois interpellé le Gouvernement. Pourtant, depuis des années, la ville de Paris demande à L'État de céder cette emprise à un juste prix pour y réaliser des logements, notamment sociaux, une crèche, des espaces verts, C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions prises par l'État pour engager rapidement la reconversion de la caserne de Reuilly au profit des Parisiennes et des Parisiens.

Texte de la réponse

La cession de la caserne de Reuilly fait l'objet depuis plusieurs mois de discussions approfondies entre la Ville de Paris et l'État afin de permettre la réalisation du projet de création de logements que souhaite la Ville de Paris. Dans cette discussion, l'État cherche à préserver ses intérêts patrimoniaux dans des conditions conformes aux objectifs fixés par le Parlement. Ces discussions devraient prochainement aboutir.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121598

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11750

Réponse publiée le : 10 janvier 2012, page 263